

Christian Centner

« ... Que quelque chose s'invente du groupe »¹

Les questions du *lui-même* et des *autres aussi* ont pris une place importante au cours des rencontres de l'année passée. Elles ont conduit à reprendre plus d'une fois la lecture de la séance du 9 avril 1974 du séminaire *Les non-dupes errent*², au cours de laquelle Lacan établit la relation entre ce lui-même et ces autres. Dans cette séance Lacan propose une nouvelle lecture des formules dites quantiques de la sexuation — une nouvelle façon de les « exprimer », dit-il. Cette nouvelle lecture met l'accent sur le fait que, selon lui et d'après ces formules, « l'être sexué ne s'autorise que de lui-même » et, ajoute-t-il, « de quelques autres ».

Peu après, dans la même séance, il indique que cette nouvelle lecture « équilibre » son dire selon lequel « l'analyste ne s'autorise que de lui-même ». Car, dit-il, le fait qu'il ne s'autorise que de *lui-même* « ne veut pas dire qu'il soit seul à décider ». L'implication des *autres* dans le choix de l'analyste se trouve déjà indiquée là. Lacan dira un peu plus tard, toujours dans la même séance : « tout en ne s'autorisant que de lui-même, il [l'analyste] ne peut par là que s'autoriser d'autres aussi. » Prenant appui notamment sur des précisions apportées à ce propos par Cécile Drouet³ et Charles Nawawi⁴, une partie importante des rencontres de l'an passé a été occupée par cette relation entre le *lui-même* et les *autres aussi*.

En même temps *L'a troisième* en tant qu'elle détermine le lieu — ou l'« espace-temps » — de ces rencontres s'est trouvée à nouveau confrontée à la question de la relation entre la passe et le lien associatif. Elle y était confrontée dès l'origine, si l'on peut dire, puisqu'elle avait été nommée et initiée au moment du « dénouage » du dispositif commun de passe. Elle s'y est trouvée une nouvelle fois confrontée l'année passée avec

¹ Intervention à *L'a troisième* le 22 novembre 2014.

² J. Lacan, *Les non-dupes errent*, séminaire inédit.

³ C. Drouet, « L'acte et le non-analyste », *Carnets* de l'EPSF n° 89-90, février-mai 2013, pp. 83-90.

⁴ C. Nawawi, « Un exercice de logique propositionnelle », *Carnets* de l'EPSF n° 91, juin-septembre 2013, pp. 71-76.

la dissolution de l'une des Écoles qui avait participé à ce dispositif commun. Elle s'y trouve à nouveau confrontée aujourd'hui avec la mise en suspens de la procédure de la passe dans l'autre École. La question se pose alors de savoir comment *L'a troisième* peut assurer la poursuite de ces rencontres sans être emportée dans les démêlés de ce contexte institutionnel, et sans pour autant le méconnaître ou l'éviter.

Cette question m'a paru constituer une véritable butée jusqu'au moment où, suite à un échange de courrier avec Fanny Émilie Jeandel, je me suis aperçu qu'il était probablement possible de l'aborder, voire d'y apporter des éléments de réponse en repartant une fois de plus de la lecture de cette séance du 9 avril 1974. Pour le dire en peu de mots, il m'a semblé que la question de la relation entre la passe et le lien associatif pouvait être mieux cernée à partir de ce que Lacan avance concernant la relation du *lui-même* et des *autres aussi* dans cette séance. Il m'a semblé que les apports de cette séance devraient permettre de relancer les échanges au sein de *L'a troisième* en pointant l'incidence d'un terme qui n'a pas été spécifiquement élaboré jusqu'ici, à savoir le « groupe ».

On se souvient en effet que Lacan rappelle dans cette séance la formule selon laquelle l'analyste ne s'autorise que de lui-même et qu'il la rapproche de la *Proposition* « tout à fait axiale » de la passe, mais il indique également que cela implique « que cette formule reçoive quelques compléments » et notamment que « quelque chose s'invente du groupe » sans pour autant « reglisser dans la vieille ornière du *nommé à* ».

Plus exactement, il y a une invention, une inscription ou une écriture que Lacan juge indispensable mais qu'il ne peut réaliser lui-même de sorte qu'il en est réduit à attendre que cela vienne à s'écrire du groupe :

[...] si, assurément on ne peut être nommé à la psychanalyse, ça ne veut pas dire que n'importe qui puisse rentrer là-dedans comme un rhinocéros dans la porcelaine, c'est-à-dire sans tenir compte de ceci, c'est qu'il faudrait bien que s'inscrive, que s'inscrive ce dont moi j'attends que ça vienne à s'inscrire, parce que c'est pas comme quand j'invente, comme quand j'invente ce qui préside au choix de l'être sexué, là, je peux pas inventer, je peux pas inventer pour une raison que, qu'un groupe c'est réel.

Je me suis demandé si cette « inscription » ou cette « invention » dont Lacan dit attendre qu'elle vienne du groupe ne devrait pas constituer un élément, voire la pièce essentielle, d'une approche de la relation entre la passe et le lien associatif que nous tentons d'aborder à travers ces

rencontres de *L'a troisième*. C'est en tout cas à partir d'une telle interrogation que j'ai préparé le petit exposé qui vient et où je tenterai de cerner de plus près cette invention ou cette inscription que Lacan dit indispensable et qu'il appelle de ses vœux.

*
* *

Je commencerai donc par montrer que l'exigence de cette « invention » découle de la nouvelle lecture que Lacan donne ce jour-là des formules de la sexualité et qu'elle dépend du fait qu'il prend appui sur cette nouvelle lecture pour « équilibrer son dire selon lequel l'analyste ne s'autorise que de lui-même ». Voyons ceci de plus près.

Lorsque Lacan évoque ce qui « équilibre » son dire, il prend appui sur le commentaire qu'il vient de donner de la proposition selon laquelle l'être sexué ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres. Cette proposition correspond à la nouvelle lecture — nouvelle façon d'exprimer ou de dire — des formules de la sexualité. Lacan prend donc appui pour équilibrer son dire sur une correspondance entre deux propositions qui portent chacune sur l'autorisation ; l'une concerne l'être sexué, l'autre l'analyste. L'implication des *autres* dans l'autorisation de l'analyste, se déduit donc de l'implication des *quelques autres* dans l'autorisation de l'être sexué. Ceci se trouve d'ailleurs confirmé par le propos même de Lacan « [...] mon dire que l'analyste ne s'autorise que de lui-même, ça ne veut pas dire qu'il soit seul à décider comme je viens de vous le faire remarquer [...] pour ce qu'il en est de l'être sexué. »

Dès lors les quelques lignes de commentaire qui viennent ensuite et par lesquelles Lacan va expliquer l'implication des autres dans le choix de l'être sexué vont nous permettre de préciser, concernant le choix de l'analyste, le point où Lacan déclare qu'il ne peut inventer et qu'il en est réduit à attendre que quelque chose s'invente du groupe.

Je dirai même plus, ce que j'ai écrit dans les formules implique au moins que pour faire l'homme, il faut qu'au moins quelque part soit écrite la formule quantique que je viens là d'écrire, et qu'il existe — c'est une écriture — qu'il existe cet x qui dit que n'est pas vrai, que n'est pas vrai, comme fondement d'exception, que n'est pas vrai que $\Phi(x)$ à savoir ce qui supporte dans l'écriture la fonction propositionnelle où nous pouvons écrire ce qu'il en est de ce choix de l'être sexué, qu'il n'est pas vrai qu'elle tienne, qu'elle tienne toujours,

que même la condition pour que le choix puisse en être fait, c'est-à-dire pour qu'il y ait de l'homme, c'est qu'il y ait quelque part de la castration.

Nous allons voir que ces quelques lignes qui concernent le choix de l'être sexué vont nous permettre de mieux cerner ce que Lacan attend du groupe dans la relation du lui-même aux quelques autres telle qu'il la conçoit pour l'analyste.

Pour aborder ceci, je commencerai par dégager dans ces lignes trois points, ou plus exactement trois propositions, dont la conjonction va permettre de rendre compte de l'implication des autres dans ce choix. De manière à faciliter mon propos, j'évoquerai ces trois points dans un ordre différent de celui dans lequel Lacan les énonce. Je commencerai par évoquer les deux derniers, je reviendrai ensuite au premier :

a) Ces lignes apportent une définition de la fonction $\Phi(x)$. Elles indiquent en effet que $\Phi(x)$ est « ce qui supporte dans l'écriture la fonction propositionnelle où nous pouvons écrire ce qu'il en est du choix de l'être sexué ».

b) On y trouve une interprétation — ou une lecture — d'une des quatre formules quantiques, « celle que je viens d'écrire », dit Lacan et qui est manifestement la formule $\exists x \bar{\Phi}x$ ⁵. Cette interprétation comporte deux degrés, à savoir :

1. $\exists x \bar{\Phi}x$ veut dire qu'il n'est pas vrai que $\Phi(x)$ tienne, « qu'elle tienne toujours ».

2. $\exists x \bar{\Phi}x$ veut dire que « la condition pour que le choix soit possible, pour qu'il y ait de l'homme, c'est qu'il y ait quelque part de la castration ».

c) Enfin Lacan avance d'entrée de jeu que pour faire l'homme, « il faut qu'au moins quelque part soit écrite la formule quantique que je viens d'écrire », autrement dit il faut que soit écrite cette formule qui veut dire qu'il y a quelque part de la castration.

Le point important se trouve là, dans la nuance qu'il y a entre d'une part la formule $\exists x \bar{\Phi}x$ en tant qu'il faut qu'elle soit écrite pour faire l'homme, et d'autre part la formule dont Lacan dit qu'il vient de l'écrire. Car s'il s'agit bien d'écriture dans les deux cas, ce n'est pas du même fait

⁵ Il s'agit en effet de la formule qui dit « qu'il existe — c'est une écriture — qu'il existe cet x qui dit que n'est pas vrai, que n'est pas vrai comme fondement d'exception, que n'est pas vrai que $\Phi(x)$ [...] qu'il n'est pas vrai qu'elle tienne, qu'elle tienne toujours ».

d'écriture : d'un côté il y a ce qui s'écrit dans le réel, comme bord du réel, et qui y détermine ce qui ne cesse de s'écrire — ce qu'il faut pour qu'il y ait de l'homme —, de l'autre il y a une écriture faite avec des lettres alphabétiques et des signes algébriques ou logiques et qui est destinée à formaliser un certain savoir concernant ce qui s'écrit dans le réel.

Ceci va nous permettre d'avancer rapidement vers le point où Lacan dit ne pas pouvoir inventer. Car, si le savoir s'invente, la formule $\exists x \bar{\Phi}x$ en tant que Lacan « vient de l'écrire » procède d'une invention, et Lacan est manifestement capable d'une telle invention puisque c'est lui qui a inventé cette formule. Mais pour ce qui concerne le réel dont cette écriture rend compte si elle est correcte, à savoir le réel dont dépend le fait qu'il y ait des hommes, ce réel-là qui mérite également le nom d'écriture — « qu'il existe, c'est une écriture » —, il ne lui est évidemment pas possible de l'inventer. Sans doute est-il possible d'en dire quelque chose comme par exemple qu'il faut qu'il y ait quelque part de la castration. Sans doute est-il possible d'en écrire quelque chose comme $\exists x \bar{\Phi}x$, mais le fait que ce soit écrit effectivement dans le réel, ne peut se réduire à ce que dit ou écrit un sujet. Car ce fait relève du lien de discours en tant qu'il constitue non seulement le sujet mais également l'homme, l'humanité, la civilisation, le groupe humain...

Mais il s'ensuit également que dans le choix que fait l'être sexué, par exemple de se ranger du côté homme, il n'est pas seul à décider. *Les quelques autres* sont ceux par lesquels il se trouve avéré pour lui que cette formule *est* effectivement écrite dans le réel. Et dans la mesure où il ne peut faire ce choix qu'à partir d'une *identification*, lorsqu'il s'*autorise* à le faire certes il ne s'autorise que de lui-même, mais il ne peut le faire qu'en s'autorisant de quelques autres aussi. La condition pour que ce choix puisse se faire de cette façon, c'est que l'écriture que transcrit la formule $\exists x \bar{\Phi}x$ existe effectivement *quelque part* pour ces autres dans le réel.

Alors si je reprends ici le parallélisme sur lequel Lacan prend appui pour « équilibrer son dire », il apparaît que le point d'où cette écriture détermine la part prise par les quelques autres dans le choix de l'être sexué correspond exactement, du côté de l'analyste, au point où Lacan dit attendre que quelque chose s'invente ou s'inscrive du groupe.

Lacan donne bien quelques idées de ce que pourrait être l'équivalent d'une telle écriture pour le choix de l'analyste. Ainsi, lorsqu'il indique que le petit *a* pourrait venir à la place du *x* dans les formules de la

sexuation, il donne à penser que $\exists a \overline{\Phi} a$ pourrait transcrire cette écriture. De même, lorsqu'il parle de brancher les formules de la sexuation sur la formule du discours analytique, il permet d'envisager différentes écritures de la fonction dont « le choix de l'analyste, le choix de l'être, ne peut que dépendre ». Cependant il dit aussi qu'en ce point-là il ne peut inventer, et qu'il en est réduit à attendre que quelque chose s'invente du côté du groupe.

Enfin il souligne que le groupe dont il s'agit est un groupe nouvellement créé et qui résulte d'un fonctionnement différent de ce qu'il en est des lettres. Il a pu inventer une certaine redistribution des lettres qui rende compte du lien qui s'établit dans un tel groupe, mais il ne peut y donner suite et c'est là qu'il en est réduit à attendre que quelque chose « s'invente du groupe sans regliser dans la vieille ornière ».

Quarante ans après ce discours, on peut supposer que de nombreuses inventions sont apparues pour donner suite à cette redistribution des lettres. Il paraît peu probable que ces inventions ne jouent pas un rôle déterminant dans la relation entre la passe et le lien associatif tel qu'il a été expérimenté par différentes Écoles et associations. Mais comment ? Quels auront été le ressorts et les effets de ces inventions du ou des groupes ? Mais aussi de quel groupe s'agit-il ici ? Et comment situer ce groupe dont Lacan attend que quelque chose s'y invente par rapport au fait qu'il soutient également « qu'il est impossible que les analystes forment un groupe⁶ ». *L'a troisième*, se situant elle-même hors institution et hors association, pourrait être un lieu favorable pour la prise en considération de ces questions.

⁶ J. Lacan, « L'étourdit », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 474.

Note aux auteurs

La rédaction des *Carnets* vous remercie de bien vouloir respecter ces quelques recommandations quant à la présentation des textes que vous lui adressez :

- Les titres de livres sont à composer en italique (par exemple, *Écrits*, de Jacques Lacan), en revanche les titres d'articles insérés dans un ouvrage sont à composer en romain, avec des guillemets (« Propos sur la causalité psychique », « Remarques sur un cas de névrose obsessionnelle », etc.).
- Les mots en langue étrangère sont à composer en italique (*Verneinung*, *Hilflosigkeit*, etc.).
- Les citations sont à composer en romain, entre guillemets. Merci de penser à vérifier leur exactitude. L'appel de note doit venir avant la ponctuation et le guillemet fermant.
- En ce qui concerne la présentation des notes, celles-ci doivent comporter, en premier lieu, le nom de l'auteur, suivi du titre du livre (ou de l'article, puis de l'ouvrage dans lequel il est inséré), du lieu d'édition, du nom de l'éditeur, de la date de publication, et enfin de la page de référence de la citation (J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. xx. Ou : S. Freud, *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, Paris, Gallimard, 1987, p. xx.).
- Il est demandé aux auteurs de proposer des mots-clés, pour faciliter la recherche lors de la mise en ligne des *Carnets*.

Les textes pour les *Carnets* doivent être envoyés à :

Florence Chevrant
E-mail : fichevrant@gmail.com